

Charte d'engagement

Pour une gestion partagée et responsable du traitement des déchets
des territoires de la région sud-ouest de l'île de La Réunion

A l'issue du séminaire relatif à la stratégie déchets de la région sud-ouest qui s'est déroulé les 20 et 21 septembre 2012,

NOUS :

- Michel FONTAINE, Président de la CIVIS
- Didier ROBERT, Président de la CASud
- Jean-Yves LANGENIER, Président du TCO

Représentants au travers de nos trois Communautés d'Agglomération 15 communes sur 24 de l'île de La Réunion, soit plus de 504 200 habitants (plus de 60 % de la population),

DECLARONS :

- Que nous optimiserons la mutualisation de nos moyens pour une politique de gestion des déchets, opérationnelle, partagée et responsable et ce, dans le prolongement de l'entente intercommunale qui a été scellée dès 2010,
- Que les modes actuels de traitement atteignant leurs limites, nous nous engageons dans des recherches de solutions innovantes, traitant plusieurs flux de déchets donc « multifilières », dans le respect des lois « Grenelle », ainsi :
 - En premier lieu, nous réaffirmons notre engagement pionnier en faveur des programmes locaux de prévention des déchets : nos trois structures ont en effet d'ores et déjà signé un Contrat Local de Prévention avec l'ADEME,
 - En second lieu, nous optons pour une extraction systématique des matières valorisables : tri des emballages et des encombrants ménagers, production de compost, en lien notamment avec nos politiques soutenues de développement de l'emploi,
 - En troisième lieu, nous favoriserons la production d'énergie pour nos habitants et nos entreprises, tout en privilégiant la concertation et en excluant toute logique partisane,
 - Enfin, nous nous engageons à ce que les filières de traitement des flux de déchets retenus, permettent la réduction de 2/3 des tonnages à enfouir,
- Que la solution « multifilières » permettra des implantations géographiques de proximité, respectueuses de nos micro-territoires, tout en garantissant les économies d'échelle et la minimisation des impacts transports.

REFUSONS CATEGORIQUEMENT ET SOLENNELLEMENT DEUX FILIERES EXTREMES ET EXCLUSIVES qui hypothèquent l'avenir de nos enfants :

- 1/ Le tout enfouissement des déchets bruts entraînant le gel de notre espace insulaire déjà contraint, ne garantissant pas une protection optimale de nos ressources.
- 2/ Le tout incinération des déchets bruts qui demeure aujourd'hui une solution non-acceptée par l'opinion publique et non-adaptée à nos enjeux énergétiques.

AFFIRMONS :

- Notre volonté d'assurer en maîtrise d'ouvrage publique renforcée la gestion des futurs équipements de traitement des déchets, dans un souci constant de toujours maîtriser la pression fiscale pesant sur notre population,
- Notre engagement à défendre l'inscription de ce projet dans le cadre du futur Programme Opérationnel d'Engagement (POE) 2014 – 2020 et à fédérer un partenariat financier le plus large possible (Europe, Etat, ADEME, Conseil Régional, Conseil Général...),
- Notre volonté de recherche d'une synergie entre le traitement des déchets et la production d'énergies renouvelables conformément aux orientations du Conseil Régional et au projet GERRI.

ET PRENONS L'ENGAGEMENT :

- De présenter les grandes lignes techniques et financières de ce projet de traitement « multifilières », le vendredi 14 décembre 2012 (dans les locaux du TCO), afin de concrétiser notre contribution à l'élaboration du futur Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND), réalisé sous la responsabilité du Conseil Général de La Réunion.
- D'instituer dès à présent une gouvernance intercommunautaire responsable et solidaire (Comité de Pilotage et Comité Technique), qui sera en charge notamment de mettre en place une concertation avec nos populations.

Eu égard aux enjeux pour aujourd'hui et pour demain, la stratégie déchets de la région sud-ouest doit être l'affaire de tous.

Cette démarche volontariste et réaliste requiert l'accord et le soutien résolu du Conseil Général de La Réunion, de la Région Réunion et de l'ensemble des acteurs publics concernés (l'Europe, l'Etat, l'ADEME...).


Michel FONTAINE
Président de la CIVIS




Didier ROBERT
Président de la CASud




Jean Yves LANGENIER
Président du TCO



Fait le 21/09/2012
A Saint-Pierre, La Réunion